



Commission scolaire
de l'Or-et-des-Bois

PLAN D'ENGAGEMENT
VERS LA RÉUSSITE
2018-2022

MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec enthousiasme que nous vous présentons le *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022* de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois. Ce plan reflète, conformément à la Loi sur l'instruction publique, la mission, la vision et les valeurs qui guideront notre organisation durant les quatre prochaines années, et définit ce que la Commission scolaire mettra en œuvre pour assurer la réussite éducative de ses élèves, jeunes et adultes. Ce plan repose sur la *Politique de la réussite éducative*, et est en cohérence avec le *Plan stratégique 2017-2022* du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

L'élaboration du *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022* a amené de nombreuses réflexions et une grande participation des différents acteurs. La Commission scolaire a mobilisé l'ensemble des intervenants scolaires, les élèves, les parents et les différents partenaires de sa communauté. En dressant le portrait de notre clientèle et du contexte dans lequel elle évolue, trois grands enjeux ont été identifiés, appuyés par cinq orientations. Des axes, des objectifs, des indicateurs et des cibles sont également déclinés afin de préciser les résultats attendus pour le développement des compétences de nos élèves, jeunes et adultes. Tout au long de la démarche, le conseil des commissaires s'est assuré que l'inclusion, l'égalité des chances et l'équité soient au cœur de ce plan qui guidera leurs décisions dans les années à venir.

Afin de développer le plein potentiel de tous les élèves, la Commission scolaire s'engage notamment à agir tôt auprès des élèves et à leur offrir des services éducatifs adaptés tout au long de leur parcours selon leurs besoins. Les élèves, tant au préscolaire, au primaire, au secondaire, qu'en formation générale des adultes et en formation professionnelle, doivent avoir accès à des milieux sains et sécuritaires, stimulants et créatifs, propices à l'apprentissage. De plus, nous devons poursuivre la mise en œuvre des meilleures pratiques éducatives, pédagogiques et de gouvernance reconnues, et ce, en passant par la formation et l'accompagnement de notre personnel, mais aussi en nous assurant une utilisation optimale du numérique. L'engagement et la mobilisation des parents ainsi que des partenaires sont également un enjeu majeur de notre *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022*.

Nous sommes fiers du travail réalisé et nous remercions l'ensemble de notre personnel, les parents et les partenaires qui ont participé aux consultations pour nous aider à concevoir un plan d'engagement vers la réussite qui nous ressemble et nous projette dans l'avenir.

Guidée par nos valeurs, dynamique, humaine et innovante, c'est toute une communauté éducative qui sera mobilisée pour faire de l'éducation une priorité dans notre milieu et former de futurs citoyens actifs et responsables qui contribueront à l'essor de notre région.

Le président,
Gaétan Gilbert

La directrice générale,
Johanne Fournier



TABLE DES MATIÈRES

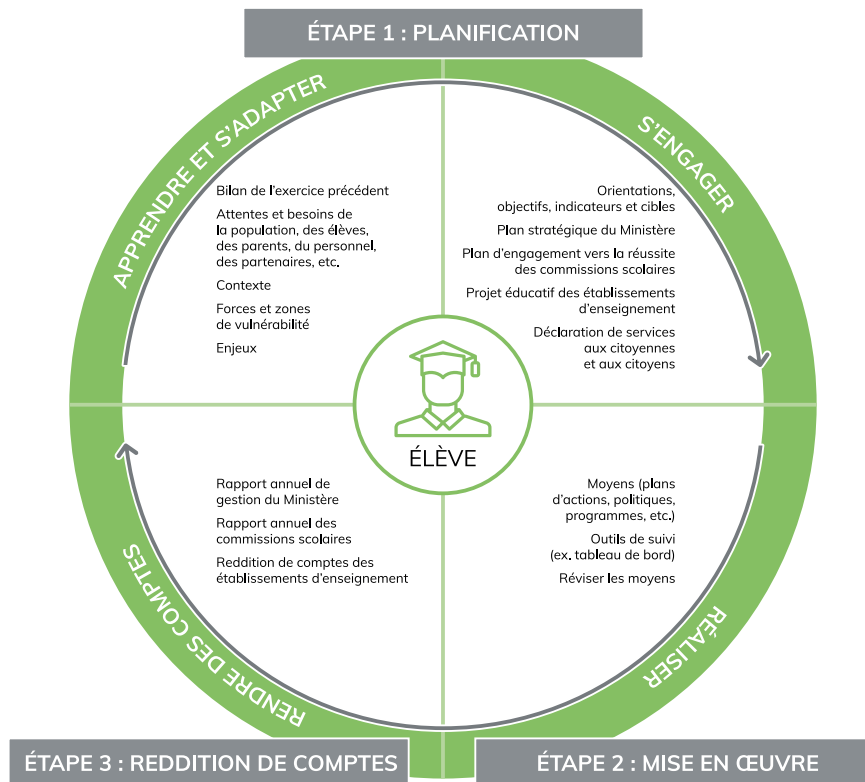
BUT DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2022	6
ENCADREMENTS LÉGAUX	7
DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR)	8
GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT	8
CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT.....	8
CONTEXTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'OR-ET-DES-BOIS	9
CONDITIONS DÉMOGRAPHIQUES	9
MODE DE VIE ET ENVIRONNEMENT SOCIOÉCONOMIQUE.....	9
PARTENAIRES DE LA RÉUSSITE.....	11
OFFRE PUBLIQUE DE SERVICES PÉDAGOGIQUES.....	11
EMPLOYEUR.....	11
DONNÉES ET STATISTIQUES	12
CONSTATS	14
FORCES.....	14
ZONES DE VULNÉRABILITÉ	14
PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2022	15
MISSION, VISION, VALEURS	15
MISSION.....	15
VISION	15
VALEURS.....	15
ENJEUX, ORIENTATIONS, AXES ET OBJECTIFS	16
ENJEU 1 : L'ATTEINTE DU PLEIN POTENTIEL DE TOUS	16
Orientation 1 : déployer des services éducatifs adaptés à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires.....	16
Axe 1 : la prévention et l'accompagnement.....	16
Axe 2 : des fondements pour apprendre tout au long de la vie	17
Axe 3 : la diversité des personnes et de leurs besoins.....	19
ENJEU 2 : DES MILIEUX INCLUSIFS, SAINS, SÉCURITAIRES, STIMULANTS ET CRÉATIFS, PROPICES À L'APPRENTISSAGE	21
Orientation 2 : optimiser le cheminement de formation, au préscolaire, au primaire, au secondaire, en formation générale des adultes et en	

formation professionnelle afin de déployer le plein potentiel des diverses clientèles ..	21
Axe 4 : des parcours variés et atypiques	21
Axe 5 : la formation générale des adultes et la formation professionnelle	21
Orientation 3 : assurer le développement et l'appropriation des meilleures pratiques éducatives, pédagogiques et de gouvernance.....	22
Axe 6 : la formation et l'accompagnement auprès du personnel scolaire	22
Axe 7 : la formation et l'accompagnement auprès du personnel d'encadrement scolaire	22
Axe 8 : l'utilisation optimale du numérique	23
Orientation 4 : assurer le développement d'environnements sains, stimulants et créatifs	24
Axe 9 : des milieux sécuritaires et bienveillants	24
ENJEU 3 : UNE COMMUNAUTÉ ENGAGÉE POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES	24
Orientation 5 : mobiliser les parents et les partenaires à soutenir la réussite des élèves	25
Axe 10 : les parents et la famille	25
Axe 11 : la participation citoyenne et le bénévolat	25
Axe 12 : les partenaires et les élus.....	25
DÉCLARATION DU NIVEAU ET DE LA QUALITÉ DES SERVICES	26
COMMISSION SCOLAIRE DE L'OR-ET-DES-BOIS	26
NOTRE MISSION	26
NOTRE VISION	26
NOS VALEURS	26
NOS RESPONSABILITÉS	26
RÉSOLUTION DES PLAINTES.....	26
NOS SERVICES.....	26
SIGNATAIRES DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2022	28
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	29
RÉSOLUTION	30
ANNEXE : TABLEAU SYNOPTIQUE	31



BUT DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2022

Le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 permet de partager, avec l'ensemble des intervenants éducatifs, des parents et de la communauté, une vision commune des constats et défis en vue de créer une mobilisation autour d'orientations et d'objectifs axés sur l'élève. Le plan d'engagement vers la réussite permet ainsi de faire connaître ce que la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois entend faire pour assurer la réussite éducative de tous ses élèves, jeunes et adultes, et les efforts qui seront nécessaires pour y parvenir.



PRINCIPES DE GESTION ET DE GOUVERNANCE

GESTION COLLABORATIVE

L'approche collaborative retenue dans la démarche d'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 tire profit des compétences de tous et favorise la mobilisation de différents acteurs. Une vision, une mission et des valeurs partagées renforcent l'engagement collectif. Une démarche globale qui permet de cerner le contexte, de définir les enjeux, les orientations, les axes, les objectifs et les résultats à atteindre et de rendre compte à la population, annuellement, des résultats obtenus.

SUBSIDIARITÉ

Le principe de gouvernance publique de subsidiarité selon lequel les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués

à l'entité compétente la plus proche des personnes ciblées, vise à reconnaître la compétence des acteurs sur le terrain. Cette décentralisation vise à accroître l'efficacité des actions au quotidien dans le meilleur intérêt des clientèles.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les décisions prises aujourd'hui auront assurément un impact sur les prochaines générations. Donner l'accès à tous à une éducation de qualité et les outiller en vue de former des citoyens actifs, responsables et engagés posent les jalons d'une société axée sur le développement durable.



Le plan d'engagement vers la réussite doit respecter les dispositions législatives de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3).

209.1 Pour l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs, chaque commission scolaire établit un plan d'engagement vers la réussite cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère. Le plan d'engagement vers la réussite doit également, le cas échéant, répondre aux attentes signifiées en application de l'article 459.2. En outre, sa période doit s'harmoniser avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.

Ce plan, qu'elle peut actualiser au besoin, doit comporter :

- le contexte dans lequel elle évolue, notamment les besoins de ses écoles et de ses centres;
- les principaux enjeux auxquels elle est confrontée ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'elle dessert;
- les orientations et les objectifs retenus;
- les cibles visées au terme de la période couverte par le plan;
- les indicateurs, notamment nationaux, utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et cibles visés;
- une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à leur qualité;
- tout autre élément déterminé par le Ministre.

Dans la préparation de son plan d'engagement vers la réussite, la commission scolaire consulte notamment le comité de parents, le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le comité consultatif de gestion, les conseils d'établissement, les enseignants, les autres membres du personnel, de même que les élèves. Le comité de parents et le

comité consultatif de gestion peuvent notamment faire des recommandations portant sur ce que devrait contenir le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

La commission scolaire transmet au ministre son plan d'engagement vers la réussite et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si la commission scolaire et le ministre en conviennent. Le plan d'engagement vers la réussite prend effet le jour de sa publication. La commission scolaire doit, lors de la séance qui suit la prise d'effet de son plan d'engagement vers la réussite, présenter à la population le contenu de ce plan. Un avis public indiquant la date, l'heure et le lieu de cette séance doit être donné à la population au moins 10 jours avant sa tenue.

459.2 Le ministre peut déterminer, pour l'ensemble des commissions scolaires ou en fonction de la situation de l'une ou de certaines d'entre elles, des orientations, des objectifs ou des cibles devant être pris en compte pour l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

459.3 Le ministre peut prescrire à toute commission scolaire des modalités visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le ministère.

Il peut en outre, à la suite de la réception du plan d'engagement vers la réussite d'une commission scolaire, lui demander d'en différer la publication à l'intérieur du délai prescrit par l'article 209.1 ou de procéder à des modifications afin que la période couverte par ce plan soit harmonisée avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa. Il peut aussi faire une telle demande afin que ce plan soit cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère ou qu'il réponde aux attentes signifiées en application de l'article 459.2

DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR)

Un comité de pilotage sous la responsabilité de la direction générale et constitué de directions d'établissement, de gestionnaires et de commissaires a contribué à la planification et à la rédaction de la mission, de la vision, des valeurs ainsi que des enjeux et des orientations du PEVR, à la lumière des informations, des préoccupations et des enjeux soulevés lors des différentes tables de travail. Cette démarche a été effectuée en se référant à la Politique de la réussite éducative ainsi qu'au Plan stratégique 2017-2022 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Par la suite, un comité de pilotage élargi a été constitué afin de s'assurer de la représentativité des enseignants, des professionnels et du personnel de soutien. Ce comité a été convié à bonifier les éléments retenus pour le PEVR, à élaborer des questionnaires et documents de consultation afin de permettre aux différents groupes et organismes ciblés de se prononcer sur le plan d'engagement qui définira et orientera les priorités et les actions de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois.

GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT

Les groupes suivants ont collaboré à l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite, soit par des rencontres en présentiel ou via des questionnaires en ligne:

- Comité de pilotage;
- Comité de pilotage élargi;
- Comité consultatif de gestion;
- Comité d'élaboration des questionnaires en ligne pour le personnel, les élèves et les parents.

CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT

Les groupes, organismes et partenaires suivants ont été consultés dans l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite :

- Conseil des commissaires;
- Comité consultatif de gestion;
- Comité de parents;
- Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'apprentissage;
- Conseils d'établissement;
- Élèves;
- Membres du personnel enseignant, professionnel et de soutien;
- Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Comité de la persévérance scolaire MRC;
- Organismes;
- Citoyens.



CONTEXTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'OR-ET-DES-BOIS

CONDITIONS DÉMOGRAPHIQUES

Située dans la circonscription électorale provinciale d'Abitibi-Est, la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois offre des services éducatifs à une clientèle jeune et adulte sur le territoire de la MRC de la Vallée-de-l'Or (MRCVO) et de l'ancienne ville de Cadillac devenue aujourd'hui un quartier de la Ville de Rouyn-Noranda. La MRC de la Vallée-de-l'Or, regroupant six municipalités, les communautés autochtones de Lac-Simon et de Kitcisakik ainsi que quatre territoires non organisés, demeure la plus vaste entité municipale de la région avec une superficie de 27 632 km².

La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois offre des services éducatifs à une population de plus de 43 700 habitants, population relativement stable depuis les trois dernières années. La MRCVO, à l'image de l'Abitibi-Témiscamingue, se démarque avec un nombre d'hommes plus élevé que de femmes alors qu'au Québec, c'est la situation inverse qui prévaut. Les Premiers Peuples représentent 6 % de la population de la MRCVO, population en croissance d'environ 2 % par année. Les Algonquins se distinguent par leur jeunesse car un peu plus du tiers de la population (35 %) est âgé de moins de 15 ans. Plus du tiers des Autochtones sont rattachés à l'une des communautés de la MRC de la Vallée-de-l'Or. Les Algonquins vivant au Lac-Simon, au Grand lac Victoria ou encore établis principalement à Val-d'Or et Senneterre font face à des défis de taille au regard de la qualification et de la persévérance scolaire. Les Cris du Nord-du-Québec, une population souvent de passage, sont majoritairement anglophones et fréquentent la Commission scolaire Western Québec; certains d'entre eux font le choix d'être scolarisés dans les écoles de notre Commission scolaire. Quant à la population immigrante, elle représente environ 3 % de la population MRCVO.

MODE DE VIE ET ENVIRONNEMENT SOCIOÉCONOMIQUE

La population maintient un taux de scolarisation plus faible que la moyenne québécoise. En 2016, environ 30 % de la population n'avait obtenu aucun diplôme comparativement à 20 % au Québec. Environ une personne sur cinq est titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou d'un diplôme d'études professionnelles. Près de 12 % de la population détient un certificat ou diplôme universitaire tandis que 14 % de la population a un grade collégial.

Nous présentons une très grande vulnérabilité. La qualité de notre tissu social nécessite un engagement de tous les partenaires de notre territoire afin de mettre en oeuvre des actions pour l'amélioration des conditions de vie de la population. Au regard des jeunes et des familles en difficulté, du taux de suicide, de la criminalité, de la dépendance au jeu, de l'itinérance, du décrochage scolaire, de l'alcoolisme et de la toxicomanie, nous affichons les taux les plus élevés de la région. Cet état de fait a amené la MRC de la Vallée-de-l'Or à se doter d'une Politique en développement social visant la capacité des gens à vivre en toute sécurité et à leur permettre de participer pleinement à la société.

La pratique de l'activité physique a légèrement augmenté dans la population; cependant, le territoire se démarque avec un taux de surplus de poids ainsi qu'un taux d'obésité supérieur au reste du Québec.

Sur le plan économique, nous vivons dans une région ressource. La majorité des emplois générés dans notre MRC sont en relation avec les secteurs minier et forestier. Ce dernier est éprouvé par la crise forestière alors que l'autre est en pleine expansion. La région se caractérise par une hausse nette de l'emploi, ce qui maintient la pression quant au recrutement de la main-d'oeuvre et la disponibilité du logement, le taux d'inoccupation étant de 1,7 %. Le revenu disponible des ménages et le revenu moyen des travailleurs de 25 à 64 ans se situent au-dessus de la moyenne provinciale.



CONTEXTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'OR-ET-DES-BOIS (SUITE)



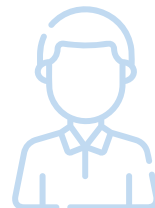
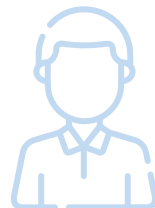
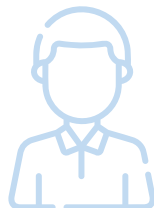
6 MUNICIPALITÉS
POUR UNE SUPERFICIE DE
27 632 km²



43 700
HABITANTS

1 PERSONNE SUR 5 EST

TITULAIRE D'UN DIPLÔME D'ÉTUDES
SECONDAIRES OU D'UN DIPLÔME
D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES
DANS LA MRCVO.



LA COMMISSION SCOLAIRE
DE L'OR-ET-DES-BOIS
ACCUEILLE PLUS DE

6 700
ÉLÈVES

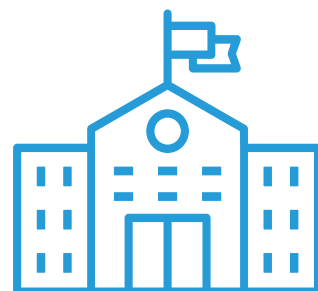
PRÉSCOLAIRE + PRIMAIRE
13 ÉTABLISSEMENTS

SECONDAIRE
4 ÉCOLES

FORMATION PROFESSIONNELLE

FORMATION GÉNÉRALE
DES ADULTES

3 POINTS DE SERVICE



PARTENAIRES DE LA RÉUSSITE

La MRC de la Vallée-de-l'Or, malgré la caractéristique de région éloignée, se démarque par son dynamisme et l'engagement de nombreux partenaires à la réussite éducative des jeunes et des adultes de notre territoire. On retrouve, notamment :

- Milieu municipal (partage et utilisation des locaux, projets de cour d'école, services à la population, etc.);
- Milieu de la santé (Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue);
- Milieu culturel (théâtres, salles de spectacle, bibliothèques, centres culturels, etc.);
- Milieu communautaire (centres d'amitié autochtone, maisons de la Famille, maisons des Jeunes, etc.);
- Milieu éducatif (Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, centres de la petite enfance, etc.);
- Milieu sportif (associations et fédérations sportives, Réseau du sport étudiant du Québec, Ligue de Hockey Préparatoire Scolaire, etc.);
- Milieu économique (entreprises locales, chambres de commerce, corporation économique, milieux de stages, Carrefour Jeunesse-Emploi, etc.).

OFFRE PUBLIQUE DE SERVICES PÉDAGOGIQUES

La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois accueille plus de 6 700 élèves. Le préscolaire et le primaire se répartissent dans treize établissements dont onze écoles ont un indice de défavorisation de 8, 9 ou 10. La priorité est mise sur l'école de quartier. La clientèle du secondaire se répartit dans quatre écoles présentant aussi un indice de défavorisation de 8, 9 ou 10. La formation professionnelle est dispensée dans un établissement; quant à la formation générale des adultes, ses élèves sont répartis en trois points de service : le Centre Le Trait-d'Union à Malartic, le Centre L'Horizon à Val-d'Or et le Centre La Concorde à Senneterre. La Commission scolaire offre aussi des services de garde dans ses écoles primaires, un Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA), un service aux entreprises de même qu'un service de Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).

Plusieurs projets particuliers en éducation sont offerts à la population : école alternative, programme d'éducation intermédiaire (PEI), programme de sport-études, entreprise d'insertion sociale « La Serre des Tournesols » pour les élèves

ayant des besoins particuliers, Salle Snoezelen visant la relaxation et la stimulation sensorielle pour les élèves avec besoins particuliers, programme de hockey de la Ligue de Hockey Préparatoire Scolaire et diverses concentrations en sports et en arts.

Le Centre de formation professionnelle Val-d'Or offre quatorze programmes de formation diversifiés menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP). Le Centre national des mines y est rattaché et est reconnu pour dispenser la *Formation modulaire du travailleur minier (FMTM)*, et les quatre programmes de formation minière spécialisée menant au DEP dispensés partout au Québec : *Conduite de machines de traitement du minerai*, *Extraction de minerai*, *Forage au diamant* et *Forage dynamitage*. Le Centre dispose d'une usine-école en traitement du minerai unique au Canada ainsi que d'un simulateur minier pour la formation en *Extraction de minerai*.

Nous retrouvons aussi sur notre territoire des services d'éducation pour les élèves anglophones, sous la responsabilité de la Commission scolaire Western Quebec. La communauté Anishnabe de Lac-Simon assure la scolarisation de ses élèves et comprend une école primaire, une école secondaire et un centre de formation générale des adultes sous juridiction fédérale. La communauté de Kitchisakik prend en charge les services éducatifs pour la clientèle de niveau primaire.

Au regard des études supérieures, les campus de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue offrent sur notre territoire des programmes de formation qui viennent soutenir le développement d'une main-d'oeuvre qualifiée. Le Pavillon des Premiers Peuples de l'UQAT aussi est un lieu privilégié d'échanges et de partage entre les étudiants autochtones et allochtones où les différences culturelles sont respectées et valorisées.

EMPLOYEUR

La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois est parmi les plus gros employeurs de son territoire. Avec un budget de près de 80 millions de dollars, nous assurons plus de 1 100 emplois. Depuis quelques années, nous éprouvons des difficultés de recrutement chez le personnel enseignant, chez le personnel professionnel pour les services aux élèves ayant des troubles d'apprentissage ou d'adaptation, et chez le personnel de soutien en éducation spécialisée et en informatique.

NOMBRE	2017-2018
Élèves au préscolaire	471
Élèves au primaire	2 672
Élèves au secondaire	2 087
Formation générale des adultes (2015-2016)	892
Formation professionnelle (2015-2016)	1 013
Élèves transportés quotidiennement	3 150
Élèves réguliers au service de garde	1 100
Élèves sporadiques au service de garde	233
Enseignants	632
Personnel de soutien	344
Professionnels	43
Gestionnaires	41
MILIEUX DE VIE	
Pourcentage des bâtiments dans un état satisfaisant	78 %

INDICATEURS	CSOB	PROVINCIAL
Proportion d'élèves de 16-19 ans en formation générale des adultes (FGA)	45 % (2015-16)	24 %
Proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire	4,8 % (2016-17)	12,5 %
Proportion d'élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage (HDAA)	18,7 % (2016-17)	19 %

TAUX DE RÉUSSITE EN ÉCRITURE, ÉPREUVE MINISTÉRIELLE - JUIN 2017	CSOB	FILLES	GARÇONS
4 ^e année	91 %	95 %	88 %

TAUX DE RÉUSSITE EN ÉCRITURE, CSOB	CSOB	FILLES	GARÇONS
4 ^e année	91 %	94 %	88 %
6 ^e année	86 %	89 %	83 %
2 ^e secondaire	72 %	83 %	63 %
3 ^e secondaire	79 %	87 %	70 %
4 ^e secondaire	65 %	78 %	55 %

TAUX DE RÉUSSITE EN ÉCRITURE, ÉPREUVE MINISTÉRIELLE – JUIN 2017	CSOB	PROVINCIAL
5 ^e secondaire	79 %	82,9 %

TAUX DE RÉUSSITE AUX ÉPREUVES UNIQUES (science et technologie, mathématique, histoire, français et anglais)	CSOB	PROVINCIAL
4 ^e et 5 ^e secondaire (ensemble des matières)	86,2 % (juin 2016)	90,3 %

TAUX DE QUALIFICATION ET DE DIPLOMATION APRÈS 7 ANS	CSOB	PROVINCIAL
Taux de qualification et d'obtention du diplôme	69,8 % (2015-16)	80,1 %
Écart de qualification et d'obtention du diplôme entre les garçons et les filles	11,8 % (2015-16)	8,6 %
Écart de qualification et d'obtention du diplôme entre élèves HDAA et réguliers	26,5 % (2014-16)	33 %
Écart de qualification et d'obtention du diplôme entre les écoles défavorisées et le réseau public	10,3 % (2015-16)	8,9 %
Taux de qualification et d'obtention du diplôme des élèves immigrants de première génération	100 % (2015-16)	76,4 %
Taux annuel de sortie sans diplôme ni qualification	15,2 % (2014-15)	13,6 %

Le portrait de notre organisation, l'analyse des taux de réussite, de qualification et de diplomation de même que les résultats des questionnaires et des tables de travail nous permettent de dégager les forces et les zones de vulnérabilité pour les prochaines années.

FORCES

- Forte adhésion du personnel scolaire quant à la nécessité d'harmoniser les pratiques éducatives et pédagogiques;
- Forte adhésion du personnel enseignant à une démarche de développement professionnel;
- Forte adhésion du personnel enseignant à soutenir le développement des compétences en littératie et numératie;
- Quasi-unanimité des enseignants prêts à s'engager dans un travail collaboratif s'ils font face à un défi professionnel;
- Vision consensuelle des acteurs de la réussite éducative au regard de la mission, de la vision et des valeurs lors des consultations;
- Une diminution du taux de décrochage de 22,7 % à 15,2 % au cours des cinq dernières années;
- Un centre de formation professionnelle possédant une expertise minière pour répondre aux besoins de main-d'oeuvre de l'ensemble des régions du Québec ainsi qu'à l'international;
- Un parc immobilier en très bon état;
- Une mobilisation de la communauté et des partenaires à soutenir la réussite éducative, à partager les infrastructures sportives et culturelles et rendre disponibles des plateaux et des milieux de stage;
- Une communauté qui s'est dotée d'une *Politique en développement social*.

ZONES DE VULNÉRABILITÉ

- La défavorisation : onze écoles primaires sur treize présentent un indice de défavorisation de 8, 9 ou 10 soit une proportion de 83,8 % de la clientèle primaire comparativement à 30,1 % pour le réseau public au Québec. Au secondaire, 100 % de la clientèle fréquente une école en milieu défavorisé comparativement à 29,8 % pour le réseau public;
- En 2012, l'enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle démontre qu'un enfant sur quatre de notre Commission scolaire a de grands besoins en développement langagier et moteur;
- Un taux de vulnérabilité important en lecture, écriture et mathématique à la fin du primaire et au secondaire;
- Une zone de vulnérabilité dans le développement des compétences liées au numérique;
- Un pourcentage élevé de jeunes de 16 à 19 ans fréquentant la formation générale des adultes, soit 45 % comparativement à 24 % pour l'ensemble du Québec;
- Un taux de qualification et de diplomation après 7 ans sous la moyenne provinciale, soit de 69,8 % comparativement à 80,1 % pour l'ensemble du Québec;
- Un fort écart de qualification et de diplomation entre les garçons et les filles, soit de 18,6 % pour une diplomation sur 5 ans, mais qui diminue à 12 % après une période de 7 ans;
- Croissance de la clientèle liée à l'immigration et à la population autochtone nécessitant le recrutement de personnel, la formation du personnel scolaire et de nouvelles modalités d'accueil et de francisation;
- La valorisation de l'éducation en région éloignée et en situation de plein emploi.

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2022

Le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 repose sur des assises fondamentales, soit la mission, la vision, les valeurs ainsi que sur des enjeux, orientations et objectifs en cohérence avec la Politique de la réussite éducative et le Plan stratégique 2017-2022 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Ces assises représentent les idées et les préoccupations des acteurs de la réussite ayant participé à la démarche.

MISSION, VISION, VALEURS

MISSION

« La commission scolaire a pour mission d'organiser et de rendre accessibles des services éducatifs de qualité à sa clientèle jeune et adulte, de veiller à la réussite éducative des élèves en vue d'un plus haut taux de qualification et de diplomation de la population. Elle valorise l'éducation sur son territoire et participe au développement social, culturel, sportif et économique de sa région, en collaboration avec la communauté. »

VISION

La vision de la Commission scolaire, ancrée dans la communauté et la vie quotidienne, repose sur celle de la Politique de la réussite éducative du Québec.

« Des milieux éducatifs inclusifs, sains et sécuritaires, centrés sur la réussite de tous, jeunes et adultes et qui, en collaboration avec la communauté et les partenaires, donnent le goût d'apprendre et forment des citoyens du 21^e siècle compétents, créatifs, actifs, ouverts à la diversité et pleinement engagés dans la vie sociale, culturelle et économique. »

VALEURS

DYNAMIQUE

Une Commission scolaire ancrée et engagée dans son milieu, fière de son personnel et des infrastructures qui la composent, et qui contribue au développement social, culturel, sportif et économique de son territoire.

HUMAINE

Une Commission scolaire ouverte à la diversité, favorisant le vivre-ensemble en mettant l'accent sur l'empathie et la bienveillance, de manière à ce que chacune et chacun puissent développer son plein potentiel.

INNOVANTE

C'est par une approche visionnaire, audacieuse, et créative que le défi que constitue la réussite éducative de toutes et de tous pourra être relevé, dans un environnement transformé par la mondialisation, le numérique et requérant des compétences propres au 21^e siècle.



ENJEUX, ORIENTATIONS, AXES ET OBJECTIFS

À elles seules, la mission, la vision et les valeurs de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois ne suffisent pas à assurer la réussite éducative de tous. Trois grands enjeux, soutenus par cinq orientations, douze axes et vingt-sept objectifs reflètent les défis de la Commission scolaire.

ENJEU 1 : L'ATTEINTE DU PLEIN POTENTIEL DE TOUS

La diversité croissante des personnes et des besoins apporte de nouveaux défis. Favoriser l'atteinte du plein potentiel de tous, c'est porter un regard non pas uniquement sur la situation des élèves à la fin de leur parcours, mais identifier les zones de vulnérabilité tout au long de leur cheminement scolaire.

C'est d'abord mettre en place des services éducatifs qui permettent d'intervenir de façon précoce, rapide et continue pour une clientèle jeune et adulte, forte de ses différences et de ses besoins. C'est aussi soutenir le développement des compétences en littératie et numératie et celles du numérique, grande vulnérabilité sur notre territoire. Des écarts significatifs de réussite et de persévérance sont notés au niveau des garçons, des élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage, des élèves issus de milieux défavorisés et des élèves des Premiers Peuples, ce qui réitère l'importance d'agir tôt, de manière continue et concertée.

ORIENTATION 1

Déployer des services éducatifs adaptés à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires

AXE 1 : LA PRÉVENTION ET L'ACCOMPAGNEMENT

OBJECTIF 1	INDICATEURS	CIBLES	
Intensifier le dépistage et les interventions auprès des élèves ayant des besoins particuliers au préscolaire, au primaire, au secondaire, en formation générale des adultes et en formation professionnelle.	Nombre de classes de maternelle 4 ans implantées en milieu défavorisé	100 % des écoles en milieu défavorisé d'ici 2022	
	Programme de psychomotricité au préscolaire	100 % des écoles d'ici 2022	
	Plan d'action sur le dépistage au primaire et au secondaire	2020	
	Nombre de nouveaux intervenants en soutien à l'enseignant titulaire ¹	Annuellement	
		Actuel	2022
	Taux de qualification et de diplomation après 7 ans ²	69,8 % (2015-16)	75 %
	Taux de décrochage ³	15,2 % (2014-15)	12 %

OBJECTIF 2	INDICATEURS	CIBLES
Bonifier les mécanismes d'accueil et de transition au préscolaire, au primaire, au secondaire, en formation générale des adultes et en formation professionnelle.	Mise en place de mesures d'accueil et de transition	2020

OBJECTIF 3	INDICATEURS	CIBLES
Bonifier la concertation avec les différents partenaires pour les élèves ayant des besoins particuliers tout au long de leur trajectoire scolaire.	Nombre de rencontres avec les partenaires	Annuellement
	Nombre d'ententes	2022

AXE 2 : DES FONDEMENTS POUR APPRENDRE TOUT AU LONG DE LA VIE

OBJECTIF 4	INDICATEURS	CIBLES			
Rehausser les compétences des jeunes et des adultes en littératie.	Formation générale des jeunes	Juin 2017			2022
	Taux de réussite en écriture, épreuve ministérielle	Global	Filles	Garçons	Global
	4 ^e année ³	91 %	95 %	88 %	90 %
	5 ^e secondaire ³	79 %	ND	ND	83 %
	Taux de réussite en écriture, CSOB				
	4 ^e année	91 %	94 %	88 %	90 %
	6 ^e année	86 %	89 %	83 %	85 %
	2 ^e secondaire	72 %	83 %	63 %	75 %
	3 ^e secondaire	79 %	87 %	70 %	80 %
	4 ^e secondaire	65 %	78 %	55 %	70 %
	5 ^e secondaire	79 %	ND	ND	83 %
	Taux de réussite en lecture, CSOB				
	4 ^e année	90 %	95 %	85 %	90 %
	6 ^e année	80 %	85 %	74 %	80 %
	2 ^e secondaire	69 %	78 %	61 %	75 %
	3 ^e secondaire	76 %	85 %	66 %	80 %
	4 ^e secondaire	65 %	78 %	51 %	70 %
	Pourcentage d'élèves ayant 65 % ou moins en écriture, CSOB				
	4 ^e année	23 %	14 %	26 %	20 %
	6 ^e année	24 %	17 %	32 %	20 %
	2 ^e secondaire	41 %	28 %	51 %	35 %
	3 ^e secondaire	35 %	22 %	51 %	30 %
	4 ^e secondaire	53 %	39 %	68 %	45 %

ENJEUX, ORIENTATIONS, AXES ET OBJECTIFS (SUITE)

OBJECTIF 4 (SUITE)	INDICATEURS	CIBLES			
Rehausser les compétences des jeunes et des adultes en littératie.	Pourcentage d'élèves ayant 65 % ou moins en lecture, CSOB	Global	Filles	Garçons	Global
	4 ^e année	23 %	14 %	30 %	20 %
	6 ^e année	31 %	25 %	37 %	25 %
	2 ^e secondaire	48 %	37 %	56 %	35 %
	3 ^e secondaire	39 %	28 %	53 %	30 %
	4 ^e secondaire	51 %	37 %	67 %	45 %
	Formation générale des adultes (FGA)				
	Nombre de participants aux activités par secteur	Annuellement			

OBJECTIF 5	INDICATEURS	CIBLES			
Rehausser les compétences des jeunes et des adultes en littératie.	Formation générale des jeunes	Juin 2017			2022
	Taux de réussite en mathématique, raisonner, CSOB	Global	Filles	Garçons	Global
	4 ^e année	92 %	94 %	91 %	90 %
	6 ^e année	83 %	84 %	81 %	85 %
	2 ^e secondaire	67 %	68 %	66 %	75 %
	3 ^e secondaire	72 %	78 %	65 %	75 %
	Taux de réussite en mathématique, résoudre, CSOB				
	4 ^e année	89 %	90 %	88 %	90 %
	6 ^e année	79 %	83 %	76 %	90 %
	2 ^e secondaire	66 %	72 %	61 %	75 %
	3 ^e secondaire	81 %	84 %	78 %	80 %
	4 ^e secondaire, culture, société et technique (CST)	80 %	84 %	76 %	80 %
	Formation générale des adultes (FGA)				
	Nombre de participants aux activités par secteur	Annuellement			

OBJECTIF 6	INDICATEURS	CIBLES
Rehausser les compétences numériques des jeunes et des adultes afin de favoriser une utilisation autonome, responsable et créative du numérique.	Parcours TIC à l'éducation et à la citoyenneté numérique	100 % des écoles d'ici 2022

AXE 3 : LA DIVERSITÉ DES PERSONNES ET DE LEURS BESOINS

OBJECTIF 7	INDICATEURS	CIBLES	
Soutenir l'atteinte du plein potentiel de toutes les personnes dans le respect de leurs besoins, de leur champ d'intérêt et de leurs capacités, particulièrement chez les garçons, les élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage, les élèves issus de l'immigration et les élèves des Premiers Peuples.	Réduire les écarts de diplomation et de qualification après 7 ans entre les différents groupes d'élèves ⁵	Actuel	2022
	• Garçons et filles	11,8 %	9 %
	• EHDAA et élèves réguliers	26,5 %	25 %
	• Écoles défavorisées et réseau public	10,3 %	7 %
	• Élèves issus de l'immigration	Cible ministérielle déjà atteinte	
	Proportion des élèves entrant au secondaire à 13 ans	4,8 %	≤10 %
Taux de réussite des élèves des Premiers Peuples par parcours	Annuellement		

OBJECTIF 8	INDICATEURS	CIBLES
Offrir des milieux de vie qui proposent des programmes et des activités à volet culturel, physique et sportif, scientifique et entrepreneurial dans le but de favoriser la connaissance de soi, l'ouverture d'esprit, la curiosité, le goût d'apprendre et d'entreprendre. ⁵	Portrait des activités par école et par secteur	Annuellement
	Nombre de programmes	Annuellement

ENJEUX, ORIENTATIONS, AXES ET OBJECTIFS (SUITE)

OBJECTIF 9	INDICATEURS	CIBLES
Offrir au primaire des milieux de vie qui permettent aux élèves de bouger 60 minutes par jour. ⁶	Portrait des activités par école et par secteur	Annuellement
	Nombre de programmes	Annuellement
OBJECTIF 10	INDICATEURS	CIBLES
Mettre en oeuvre le programme en intégration linguistique, scolaire et sociale.	Implantation du programme en intégration linguistique, scolaire et sociale	2022
OBJECTIF 11	INDICATEURS	CIBLES
Favoriser la sécurisation culturelle des Premiers Peuples.	Plan d'action CSOB	2022

¹ La cible sera déterminée en fonction des mesures budgétaires allouées annuellement.

² Indicateur prescrit par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

³ Indicateur fourni par le MEES et cible établie par la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois.

⁵ Indicateurs fournis par le MEES annuellement.

⁶ Orientation nationale prescrite par le MEES.



ENJEU 2 : DES MILIEUX INCLUSIFS, SAINS, SÉCURITAIRES, STIMULANTS ET CRÉATIFS, PROPICES À L'APPRENTISSAGE

Tenir compte de tout le potentiel des élèves jeunes et adultes, dans leurs dimensions intellectuelles, cognitives, affectives, sociales et physiques nous amène à élargir et assouplir les possibilités des cheminements de formation pour répondre aux besoins des diverses clientèles afin d'améliorer la qualification et la diplomation. De plus, assurer le développement de pratiques éducatives, pédagogiques et de gouvernance reconnues au regard des diverses clientèles et des milieux permettra un meilleur soutien et accompagnement dans le cheminement éducatif des élèves. L'omniprésence des technologies numériques ouvre de vastes possibilités pour l'élève, mais représente un défi dans l'acquisition et la maîtrise de nouvelles compétences pour le personnel scolaire de manière à former les jeunes et les adultes au numérique et par le numérique.

Les apprentissages sont favorisés dans des milieux ouverts aux différences, où l'empathie et la bienveillance favorisent le vivre-ensemble, une préoccupation constante et d'actualité. Un environnement physique, où les infrastructures, les installations sécuritaires et de qualité sont présentes, contribue à la réussite éducative, une réalité déjà bien avancée dans notre organisation.

ORIENTATION 2

Optimiser le cheminement de formation, au préscolaire, au primaire, au secondaire, en formation générale des adultes et en formation professionnelle afin de déployer le plein potentiel des diverses clientèles

AXE 4 : DES PARCOURS VARIÉS ET ATYPIQUES

OBJECTIF 12	INDICATEURS	CIBLES
Élaborer des parcours atypiques pour la clientèle vulnérable au primaire, au secondaire, en formation générale des adultes et en formation professionnelle.	Nombre de nouveaux parcours offerts	Annuellement
	Taux de réussite dans les parcours	Annuellement

AXE 5 : LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

OBJECTIF 13	INDICATEURS	CIBLES
Élargir l'offre de formation en proposant des parcours de formation souples et adaptés à la conciliation études-famille-travail des différentes clientèles.	Nombre d'élèves inscrits dans les nouveaux parcours	Annuellement
	Nombre de nouveaux parcours	Annuellement
	Taux de réussite dans les nouveaux parcours	Annuellement

OBJECTIF 14	INDICATEURS	CIBLES
Bonifier les liens entre les centres de formation générale des adultes et de la formation professionnelle avec les entreprises pour diversifier les milieux et les modalités de stages en milieu de travail afin de répondre aux besoins des élèves et de la main-d'oeuvre sur le territoire.	Nombre de partenaires	Annuellement

ENJEUX, ORIENTATIONS, AXES ET OBJECTIFS (SUITE)

ORIENTATION 3

Assurer le développement et l'appropriation des meilleures pratiques éducatives, pédagogiques et de gouvernance

AXE 6 : LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DU PERSONNEL SCOLAIRE

OBJECTIF 15	INDICATEURS	CIBLES
Soutenir le développement et l'appropriation des pratiques pédagogiques et éducatives reconnues aux nouvelles réalités pédagogiques, technologiques et sociales, notamment en milieu défavorisé.	Nombre et nature des activités de formation et d'accompagnement	Annuellement
OBJECTIF 16	INDICATEURS	CIBLES
Soutenir le développement et le partage des connaissances issues de la recherche et des données probantes.	Nombre et nature des activités de formation et d'accompagnement	Annuellement
OBJECTIF 17	INDICATEURS	CIBLES
Actualiser les modalités d'évaluation des apprentissages afin de mieux connaître les besoins des élèves et les modalités d'accompagnement.	Normes et modalités d'évaluation actualisées	100 % des écoles d'ici 2022

AXE 7 : LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DU PERSONNEL D'ENCADREMENT SCOLAIRE

OBJECTIF 18	INDICATEURS	CIBLES
Soutenir la mise en place d'une gestion axée sur les trois pôles de la réussite : analyse des données, pratiques efficaces et communautés d'apprentissage professionnelles (CAP).	Nombre et nature des activités de formation et d'accompagnement	Annuellement
OBJECTIF 19	INDICATEURS	CIBLES
Soutenir le développement et l'appropriation des pratiques reconnues de gouvernance aux nouvelles réalités pédagogiques, technologiques et sociales.	Nombre et nature des activités de formation et d'accompagnement	Annuellement

AXE 8 : L'UTILISATION OPTIMALE DU NUMÉRIQUE

OBJECTIF 20	INDICATEURS	CIBLES
Déployer des infrastructures technologiques bonifiant l'accès au numérique dans les milieux.	Plan d'action numérique CSOB	2022
OBJECTIF 21	INDICATEURS	CIBLES
Soutenir le développement et l'appropriation du personnel afin de bonifier l'utilisation pédagogique des ressources éducatives numériques et des outils technologiques.	Nombre et nature des activités de formation et d'accompagnement	Annuellement



ENJEUX, ORIENTATIONS, AXES ET OBJECTIFS (SUITE)

ORIENTATION 4

Assurer le développement d'environnements sains, stimulants et créatifs

AXE 9 : DES MILIEUX SÉCURITAIRES ET BIENVEILLANTS

OBJECTIF 22	INDICATEURS	CIBLES
Entretien d'un climat scolaire sans violence, intimidation, racisme et discrimination, favorisant la communication et les saines relations personnelles et sociales.	Nombre et nature des incidents	Annuellement
	Nombre d'activités de prévention	Annuellement
OBJECTIF 23	INDICATEURS	CIBLES
Maintenir la qualité des infrastructures immobilières et des installations sportives, technologiques et récréatives dans une perspective de développement durable. ⁷	Nombre et nature des incidents	Annuellement
	Nombre d'activités de prévention	Annuellement

ENJEU 3 : UNE COMMUNAUTÉ ENGAGÉE POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES

L'éducation est une oeuvre collective et une responsabilité sociétale. L'engagement parental et des familles est reconnu comme un déterminant majeur de la réussite éducative des élèves, notamment par des pratiques fréquentes en littératie familiale, un aspect vulnérable sur notre territoire. La participation citoyenne et le bénévolat sont des moteurs essentiels à l'élaboration et à la vitalité de notre milieu, une réalité présente et pouvant être bonifiée. Les partenariats existant avec les organismes, les municipalités et les entreprises bonifient l'utilisation de nos infrastructures et le partage d'expertise. De plus, l'adéquation formation-emploi et le décloisonnement des modalités d'apprentissage en milieu de travail sont des défis à relever.

En période de « boom » économique et de plein emploi, en région éloignée, valoriser et promouvoir l'éducation et le personnel qui y oeuvre demeure une priorité afin de participer à l'essor culturel, sportif, social et économique sur notre territoire.

⁷ Indicateur prescrit par le MEES

ORIENTATION 5

Mobiliser les parents et les partenaires à soutenir la réussite des élèves

AXE 10: LES PARENTS ET LA FAMILLE

OBJECTIF 24	INDICATEURS	CIBLES
Accroître et valoriser l'engagement des parents et des familles dans la réussite des élèves et la qualité du milieu de vie éducatif.	Nombre d'activités réalisées	Annuellement

AXE 11 : LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LE BÉNÉVOLAT

OBJECTIF 25	INDICATEURS	CIBLES
Soutenir et encourager le bénévolat des familles et des partenaires au sein de nos établissements et de la communauté.	Nombre d'activités réalisées	Annuellement

AXE 12 : LES PARTENAIRES ET LES ÉLUS

OBJECTIF 26	INDICATEURS	CIBLES
Valoriser et promouvoir l'éducation sur notre territoire et le personnel qui y oeuvre.	Nombre d'activités réalisées	Annuellement

OBJECTIF 26	INDICATEURS	CIBLES
Renforcer les liens avec les différents partenaires de la communauté afin de permettre une utilisation optimale des compétences, des ressources et des infrastructures sur le territoire.	Nombre d'ententes	Annuellement

DÉCLARATION DU NIVEAU ET DE LA QUALITÉ DES SERVICES

COMMISSION SCOLAIRE DE L'OR-ET-DES-BOIS

NOTRE MISSION

La Commission scolaire a pour mission d'organiser et de rendre accessibles des services éducatifs de qualité à sa clientèle jeune et adulte, de veiller à la réussite éducative des élèves en vue d'un plus haut taux de qualification et de diplomation de la population. Elle valorise l'éducation sur son territoire et participe au développement social, culturel, sportif et économique de sa région, en collaboration avec la communauté.

NOTRE VISION

Des milieux éducatifs inclusifs, sains et sécuritaires, centrés sur la réussite de tous, jeunes et adultes et qui, en collaboration avec la communauté et les partenaires, donnent le goût d'apprendre et forment des citoyens du 21^e siècle compétents, créatifs, actifs, ouverts à la diversité et pleinement engagés dans la vie sociale, culturelle et économique.

NOS VALEURS

Les valeurs que la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois privilégie constituent des points de repère et des instruments de mobilisation pour le personnel et tous les acteurs contribuant à la réussite éducative des élèves jeunes et adultes. Ces valeurs conditionnent nos actions et nos pratiques et sous-tendent la vision et la mission de l'organisation.

DYNAMIQUE

Une Commission scolaire ancrée et engagée dans son milieu, fière de son personnel et des infrastructures qui la composent, et qui contribue au développement social, culturel, sportif et économique de son territoire.

HUMAINE

Une Commission scolaire ouverte à la diversité, favorisant le vivre-ensemble en mettant l'accent sur l'empathie et la bienveillance, de manière à ce que chacune et chacun puissent développer son plein potentiel.

INNOVANTE

C'est par une approche visionnaire, audacieuse, et créative que le défi que constitue la réussite éducative de toutes et de tous pourra être relevé, dans un environnement transformé par la mondialisation, le numérique et requérant des compétences propres au 21^e siècle.

NOS RESPONSABILITÉS

- La qualité et l'accessibilité des services éducatifs et sur notre territoire et le partage équitable des ressources entre les écoles et les centres.
- Le respect des lois, des règlements et des politiques qui nous régissent.
- Les services d'expertise et de conseil auprès de nos établissements.
- Les offres de formation continue pour les entreprises.
- La reddition de comptes quant à la qualité, l'administration et l'utilisation des ressources.
- La gestion administrative de notre personnel.
- L'entretien de nos immeubles.

RÉSOLUTION DES PLAINTES

Une décision concernant votre enfant, ou vous concernant, ne vous satisfait pas? Vous souhaitez nous en faire part?

Les commentaires, les suggestions ou les plaintes à formuler sur la qualité des services offerts doivent être acheminés en premier lieu à l'établissement ou au service concerné.

Par ailleurs, toute la documentation relative au traitement des plaintes ainsi que les coordonnées du protecteur de l'élève sont accessibles sur le site Internet de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois au www.csob.qc.ca.

NOS SERVICES

SERVICES D'ENSEIGNEMENT

L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE :

Le programme Passe-Partout et le préscolaire 4 ans sont offerts selon différentes modalités dans certaines écoles ciblées.

Le préscolaire 5 ans est offert à temps plein dans chacune des écoles primaires du territoire

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE :

L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire sont offerts à tous les élèves de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois conformément au régime pédagogique et aux programmes prévus par le par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Nos écoles offrent plusieurs services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ou un enseignement général ainsi qu'une variété de projets dans divers domaines (sport, musique, art).

On trouve également une école à projet particulier au primaire.

LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES :

La formation générale des adultes est offerte aux personnes âgées de 16 ans et plus. Différents services sont accessibles :

- alphabétisation et présecondaire;
- cours de niveau secondaire
- francisation;
- formation visant l'intégration au marché du travail ou l'intégration sociale.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE :

La formation professionnelle est offerte aux personnes désirant obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP).

Des programmes à temps plein sont offerts et la population peut également bénéficier de cours à temps partiel.

La liste complète des programmes offerts peut être consultée sur le site Internet de la Commission scolaire au : www.csob.qc.ca

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Conformément à la Loi et aux régimes pédagogiques, établis par le gouvernement, la Commission scolaire offre des services complémentaires aux élèves, lesquels ont pour but de favoriser leur progression dans ses différents apprentissages. Les services complémentaires comprennent des services :

- promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;
- éducation aux droits et aux responsabilités;
- animation sur les plans sportif, culturel et social;
- soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire;
- information et orientation scolaires et professionnelles;
- psychologie;
- psychoéducation;

- éducation spécialisée;
- orthopédagogie;
- orthophonie;
- santé et services sociaux;
- animation spirituelle et engagement communautaire.

AUTRES SERVICES

La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois offre, entre autres :

- les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) à l'intention des adultes afin de les soutenir dans leur développement de carrière;
- les services aux entreprises, qui élaborent des formations sur mesure et des programmes de certification.

SERVICES À LA CLIENTÈLE SCOLAIRE

La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois offre également, conformément aux modalités prévues à la Loi sur l'instruction publique, des services afin de favoriser l'accès à ses établissements, tels :

- des services de garde en milieu scolaire;
- des services de transport et de surveillance du midi;
- des services de restauration;
- des services de transport scolaire pour le matin et le soir.

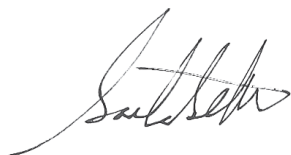


SIGNATAIRES DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2022

Le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois, conformément aux exigences de la Loi sur l'instruction publique, est harmonisé avec la Politique de la réussite éducative et le Plan stratégique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Il traduit les enjeux, les orientations, les axes et les objectifs qui nous guideront au cours des quatre prochaines années pour assurer la réussite éducative de nos élèves, jeunes et adultes.

Tout au long de la démarche d'élaboration, le conseil des commissaires s'est assuré que l'inclusion, l'égalité des chances et l'équité soient au cœur du plan. Le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 permet la mobilisation de toute une communauté éducative pour faire de l'éducation une priorité dans notre milieu et former de futurs citoyens actifs et responsables qui contribueront à l'essor de notre région.

En foi de quoi, les représentants autorisés de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois ont signé à Val-d'Or, ce 29^e jour de mai 2018.



Gaétan Gilbert
Le président,



Johanne Fournier
La directrice générale,

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Politique de la réussite éducative : plaisir d'apprendre, la chance de réussir,
Québec, Le Ministère, 2017, 79 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Plan stratégique, Québec, Le Ministère, 2017, 44 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Politique de l'activité physique, du sport et du loisir : Québec, on bouge!,
Québec, Le Ministère, 2017, 44 p.

QUÉBEC, *Loi sur l'instruction publique [en ligne]*,

[www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/l-13.3]

(Téléchargé le 13 décembre 2017)

QUÉBEC, *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique*,

Québec, Éditeur officiel du Québec, 2016, 19 p.

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue [en ligne],

[<http://www.observat.qc.ca/>]

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Indicateurs nationaux du Ministère [en ligne],

[www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/indicateurs/]



Séance ordinaire ajournée du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois tenue au centre administratif de la Commission scolaire situé au 799, boulevard Forest, à Val-d'Or, le mardi 29 mai 2018, à 19 h, sous la présidence de monsieur Gaétan Gilbert.

CC-156-17-18

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2022

CONSIDÉRANT l'article 209.1 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que chaque commission scolaire doit établir un Plan d'engagement vers la réussite;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 59 de la Loi modifiant la loi sur l'instruction publique, le premier Plan d'engagement vers la réussite d'une commission scolaire prend effet le 1^{er} juillet 2018 et que le ministre peut déterminer des orientations, des objectifs ou des cibles devant être pris en compte pour l'élaboration et l'adoption de ce premier plan d'engagement;

CONSIDÉRANT que selon la Loi sur l'instruction publique et la Loi modifiant la loi sur l'instruction publique précitées, le Plan d'engagement vers la réussite doit être déposé au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport avant de prendre effet;

CONDIDÉRANT la démarche d'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire à laquelle ont participé les établissements, les services, le personnel, les directions, les parents et les élèves de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que les consultations prévues à la Loi sur l'instruction publique ont été effectuées;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Sylvie Hébert,

D'adopter le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois,

DE mandater la directrice générale pour acheminer le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois, ainsi que la présente résolution au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Adoptée

Cet extrait est la copie conforme d'une résolution adoptée par le conseil des commissaires. Elle fait partie d'un projet de procès-verbal à être adopté lors de la prochaine séance du conseil des commissaires prévue le 19 juin 2018.

CERTIFIÉ COPIE CONFORME

Ce 31^e jour de mai 2018

La secrétaire générale,

Nathalie Legault

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2022

TABLEAU SYNOPTIQUE

MISSION

La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois a pour mission d'organiser et de rendre accessibles des services éducatifs de qualité à sa clientèle jeune et adulte, de veiller à la réussite éducative des élèves en vue d'un plus haut taux de qualification et de diplomation de la population. Elle valorise l'éducation sur son territoire et participe au développement social, culturel, sportif et économique de sa région, en collaboration avec la communauté.

VISION

Des milieux éducatifs inclusifs, sains et sécuritaires, centrés sur la réussite de tous, jeunes et adultes et qui, en collaboration avec la communauté et les partenaires, donnent le goût d'apprendre et forment des citoyens du 21^e siècle compétents, créatifs, actifs, ouverts à la diversité et pleinement engagés dans la vie sociale, culturelle et économique.

VALEURS

- DYNAMIQUE
- HUMAINE
- INNOVANTE

ENJEU 1: L'ATTEINTE DU PLEIN POTENTIEL DE TOUS

ORIENTATIONS	AXES	OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES
1 Déployer des services éducatifs adaptés à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires	1 LA PRÉVENTION ET L'ACCOMPAGNEMENT	1. Intensifier le dépistage et les interventions auprès des élèves ayant des besoins particuliers au préscolaire, au primaire, au secondaire, en formation générale des adultes et en formation professionnelle.	Nombre de classes de maternelle 4 ans Programme de psychomotricité au préscolaire Plan d'action dépistage et interventions au primaire et au secondaire Nombre de nouveaux intervenants en soutien à l'enseignant titulaire Taux de qualification et de diplomation en 7 ans * Taux de décrochage	100 % des écoles en milieu défavorisé en 2022 100 % des écoles en 2022 2020 Annuellement 75 % d'ici 2022 12 % d'ici 2022
		2. Bonifier les mécanismes d'accueil et de transition au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation générale des adultes et en formation professionnelle.	Mise en place de mesures d'accueil et de transition	2020
2 DES FONDEMENTS POUR APPRENDRE TOUT AU LONG DE LA VIE		3. Bonifier la concertation avec les différents organismes pour les élèves ayant des besoins particuliers tout au long de leur trajectoire scolaire.	Nombre de rencontres avec les partenaires Nombre d'ententes	Annuellement 2022 2022
		4. Rehausser les compétences des jeunes et des adultes en littératie.	Taux de réussite épreuves ministérielles en écriture français 4 ^e année* / 5 ^e secondaire Taux de réussite en lecture et écriture en français 2 ^e , 4 ^e , 6 ^e année et 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e secondaire Pourcentage d'élèves 65 % et moins en lecture et écriture, en français de 2 ^e , 4 ^e , 6 ^e année et 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e secondaire Formation générale des adultes : nombre de personnes et secteurs touchés*	90 % d'ici 2022 / 83 % d'ici 2022 Évaluation annuelle et cible pour 2022 dans la version détaillée Évaluation annuelle et cible pour 2022 dans la version détaillée Annuellement

ENJEU 1: L'ATTEINTE DU PLEIN POTENTIEL DE TOUS (SUITE)

<p>2 DES FONDEMENTS POUR APPRENDRE TOUT AU LONG DE LA VIE</p>	<p>5. Rehausser les compétences des jeunes et des adultes en numératie.</p>	<p>Taux de réussite en résoudre et raisonner en mathématique de 2^e, 4^e, 6^e année et 2^e, 3^e, 4^e secondaire</p>	<p>Évaluation annuelle et cible pour 2022 dans la version détaillée</p>
	<p>6. Rehausser les compétences numériques des jeunes et des adultes afin de favoriser une utilisation autonome, responsable et créative du numérique.</p>	<p>Parcours TIC d'éducation à la citoyenneté numérique</p>	<p>100 % des écoles d'ici 2022</p>
<p>1 Déployer des services éducatifs adaptés à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires</p>	<p>7. Soutenir l'atteinte du plein potentiel de toutes les personnes dans le respect de leurs besoins, de leur champ d'intérêt et de leurs capacités, particulièrement chez les garçons, les élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage, les élèves issus de l'immigration et les élèves des Premiers Peuples.*</p>	<p>Réduction des écarts de réussite entre :*</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garçons et filles • Élèves HDAA et réguliers • Écoles défavorisées et réseau public • Élèves issus de l'immigration et les autres 	<p>2022</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9 % • 25 % • 7 % • Maintien
	<p>8. Offrir des milieux de vie qui proposent des programmes et qui intègrent des activités à volet culturel, physique et sportif, scientifique et entrepreneurial dans le but de favoriser la connaissance de soi, l'ouverture d'esprit, la curiosité, le goût d'apprendre et d'entreprendre.</p>	<p>Proportion d'élèves entrant au secondaire à 13 ans*</p>	<p>10 %</p>
	<p>9. Offrir au primaire des milieux de vie qui permettent aux élèves de bouger 60 minutes par jour.*</p>	<p>Taux de réussite des élèves des Premiers Peuples par parcours</p>	<p>Annuellement</p>
	<p>10. Mettre en œuvre le programme en intégration linguistique, scolaire et sociale.</p>	<p>Portrait des activités par école et par secteur</p>	<p>Annuellement</p>
<p>3 LA DIVERSITÉ DES PERSONNES ET DE LEURS BESOINS</p>	<p>11. Favoriser la sécurisation culturelle des Premiers Peuples.</p>	<p>Nombre de programmes</p>	<p>Annuellement</p>
		<p>Programme implanté</p>	<p>2022</p>
		<p>Plan d'action CSOB</p>	<p>2022</p>

ENJEU 2 : DES MILIEUX INCLUSIFS, SAINS, SÉCURITAIRES, STIMULANTS ET CRÉATIFS, PROPICES À L'APPRENTISSAGE

ORIENTATIONS	AXES	OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES
<p>2</p> <p>Optimiser le cheminement de formation, au préscolaire, au primaire, au secondaire, en formation générale des adultes et en formation professionnelle afin de déployer le plein potentiel des diverses clientèles</p>	<p>4</p> <p>DES PARCOURS VARIÉS ET ATYPIQUES</p>	<p>12. Élaborer des parcours atypiques pour la clientèle vulnérable au primaire, au secondaire, en formation générale des adultes et en formation professionnelle.</p>	<p>Nombre de nouveaux parcours offerts</p>	<p>Annuellement</p>
		<p>13. Élargir l'offre de formation en proposant des parcours de formation souples et adaptés à la conciliation études-famille-travail des différentes clientèles.</p>	<p>Taux de réussite dans les parcours</p>	<p>Annuellement</p>
	<p>5</p> <p>LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE</p>	<p>14. Bonifier les liens entre les centres de formation générale des adultes, de la formation professionnelle et les entreprises pour diversifier les milieux et les modalités de stages en milieu de travail afin de répondre aux besoins des élèves et de la main d'œuvre sur le territoire.</p>	<p>Nombre d'élèves inscrits dans les nouveaux parcours</p>	<p>Annuellement</p>
		<p>15. Soutenir le développement et l'appropriation de pratiques pédagogiques et éducatives reconnues aux nouvelles réalités pédagogiques, technologiques et sociales, notamment en milieu défavorisé.</p>	<p>Nombre de partenaires</p>	<p>Annuellement</p>
<p>3</p> <p>Assurer le développement et l'appropriation des meilleures pratiques éducatives, pédagogiques et de gouvernance</p>	<p>6</p> <p>LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DU PERSONNEL SCOLAIRE</p>	<p>16. Soutenir le développement et le partage des connaissances issues de la recherche et des données probantes.</p>	<p>Nombre et nature des activités de formation et d'accompagnement</p>	<p>Annuellement</p>
		<p>17. Actualiser les modalités d'évaluation des apprentissages afin de mieux connaître les besoins des élèves et les modalités d'accompagnement.</p>	<p>Normes et modalités actualisées</p>	<p>100 % des écoles d'ici 2022</p>
	<p>7</p> <p>LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DU PERSONNEL D'ENCADREMENT SCOLAIRE</p>	<p>18. Soutenir la mise en place d'une gestion axée sur les trois pôles de la réussite (analyse des données, pratiques efficaces et communautés d'apprentissage professionnelles).</p>	<p>Nombre et nature des activités de formation et d'accompagnement</p>	<p>Annuellement</p>

ENJEU 2 : DES MILIEUX INCLUSIFS, SAINS, SÉCURITAIRES, STIMULANTS ET CRÉATIFS, PROPICES À L'APPRENTISSAGE (SUITE)

<p>3 Assurer le développement et l'appropriation des meilleures pratiques éducatives, pédagogiques et de gouvernance</p>	<p>7 LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DU PERSONNEL D'ENCADREMENT SCOLAIRE</p>	<p>19. Soutenir le développement et l'appropriation de pratiques de gouvernance reconnues aux nouvelles réalités pédagogiques, technologiques et sociales.</p>	<p>Nombre et nature des activités de formation et d'accompagnement</p>	<p>Annuellement</p>
		<p>20. Déployer des infrastructures technologiques bonifiant l'accès au numérique dans les milieux.</p>	<p>Plan d'action numérique CSOB</p>	<p>2022</p>
		<p>21. Soutenir le développement et l'appropriation du personnel dans l'utilisation pédagogique des ressources éducatives numériques et des outils technologiques.</p>	<p>Nombre et nature des activités de formation et d'accompagnement</p>	<p>Annuellement</p>
<p>4 Assurer le développement d'environnements sains, stimulants et créatifs</p>	<p>8 L'UTILISATION OPTIMALE DU NUMÉRIQUE</p>	<p>22. Entretien d'un climat scolaire sans violence, intimidation, racisme et discrimination, favorisant la communication et les saines relations personnelles et sociales.</p>	<p>Nombre et nature des incidents</p>	<p>Annuellement</p>
		<p>23. Maintenir la qualité des infrastructures immobilières et des installations sportives, technologiques et récréatives dans une perspective de développement durable.*</p>	<p>Nombre d'activités de prévention</p>	<p>Annuellement</p>
			<p>Indice de vétusté des bâtiments*</p>	<p>85 % d'ici 2022*</p>
			<p>Projets en développement durable</p>	<p>2022</p>

ENJEU 3 : UNE COMMUNAUTÉ ENGAGÉE POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES

ORIENTATIONS	AXES	OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES
5 Mobiliser les parents et les partenaires à soutenir la réussite des élèves	10 LES PARENTS ET LA FAMILLE	24. Accroître et valoriser l'engagement des parents et des familles dans la réussite des élèves et la qualité du milieu de vie éducatif.	Nombre d'activités réalisées	Annuellement
	11 LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LE BÉNÉVOLAT	25. Soutenir et encourager le bénévolat des familles et des partenaires au sein de nos établissements et de la communauté.	Nombre d'activités réalisées	Annuellement
	12 LES PARTENAIRES ET LES ÉLUS	26. Valoriser et promouvoir l'éducation sur notre territoire et le personnel qui y œuvre.	Nombre d'activités réalisées	Annuellement
		27. Renforcer les liens avec les différents partenaires de la communauté afin de permettre une utilisation optimale des compétences, des ressources et des infrastructures sur le territoire.	Nombre d'activités réalisées	Annuellement

*Les objectifs, indicateurs et cibles en vert sont prescrits par le ministre



Commission scolaire
de l'Or-et-des-Bois

799, boulevard Forest, Val-d'Or (Québec) J9P 2L4
Tél. : 819 825-4220 | Téléc. : 819 825-5305

www.csob.qc.ca